

ou l'aptitude de l'élève, être négligés par lui sans inconvénient. Enfin, la quatrième partie, quoique placée dans l'ordre qu'elle doit rigoureusement occuper, pourrait être étudiée par les commençants avant la troisième.

Si nous avons atteint le but que nous nous sommes proposé, nous devons en rendre un juste hommage à tout ce que nos devanciers ont écrit d'excellent sur ce sujet. Nous avons profité de leurs nombreux travaux et nous nous sommes efforcé d'éclaircir quelques points obscurs, d'être complet tout en restant concis, exact dans les définitions, d'enchaîner toutes les leçons de telle sorte que chacune soit la conséquence de celle qui la précède, et surtout de procéder toujours du **connu** à l'**inconnu**. En un mot, notre objectif a été l'**ordre**, la **clarté** et la **précision**.

Paris, 1872.